



Compte rendu de la Table Ronde du 8 avril 2009, dans le cadre de la Concertation spécifique de projet «Simplifier et Rassembler la SNCF».

Présents à la réunion :

Pour la Direction de la SNCF : MM Nogué et Hilaire (DRH), Iazard (Infra), Damas (DOI), Sermet (VFE) et Mme Sibert (Proximité).

Pour les Organisations Syndicales : CGT, UNSA, CFTD, (Sud Rail invité et absent).

En introduction au débat, M Nogué rappelle qu'en application de la loi sur la représentativité syndicale du 20/08/2008 et donc tenant compte du résultat des dernières élections CE, seules les organisations syndicales représentatives ont le droit de siéger dans les tables rondes. Cette table ronde s'inscrit dans le programme de la concertation spécifique de projet, il s'agit d'un travail de synthèse des premières rencontres qui avaient un caractère informatif.

Le texte fourni par la Direction de la SNCF en amont de cette Table Ronde a été décortiqué sommairement par le DRH. M NOGUÉ indique que des inflexions sont intervenues par rapport au projet initial de réorganisation par branche de la SNCF, et que ces changements sont directement issus des confrontations de points de vue avec les organisations syndicales, mais aussi d'un travail interne à l'entreprise mené avec l'encadrement.

L'objectif de la Direction de la SNCF reste toujours dans les orientations de « destination 2012 » qui vise à une plus grande autonomie des branches et de passer à une logique de production autour des produits.

Le nouveau projet est censé intégrer le contexte et ses évolutions :

- ➔ Les défaillances du système d'exploitation qui ont altéré la production en particulier au niveau des caténaires. ;
- ➔ Le développement de la crise économique et les conséquences sur l'entreprise ;
- ➔ Les nouveaux principes programmés dans les travaux parlementaires : la loi créant l'ARAF et l'amendement du Gouvernement souhaitant voir se créer au sein de la SNCF une entité indépendante de gestion des circulations ainsi qu'une identification spécifique de la fonction gestionnaire de gares.

Dans son nouveau projet la Direction sépare l'organisation des activités qualifiées d'industrielles (Infra, Matériel, SUGE) et les activités voyageurs (VFE, TER, Transilien, et Gares).

La Direction dit vouloir conduire les évolutions selon trois principes:

- ➔ Garantir nos fondamentaux en matière de sécurité, de qualité de production et d'information des voyageurs.
- ➔ Maintenir la ligne hiérarchique actuelle dans la conduite des projets à savoir Directeurs de Région et d'Etablissement.
- ➔ De ne mettre en place des évolutions de fonctionnement pour autant qu'elles aient fait leurs preuves.

Ce qui ne bouge pas dans ces nouvelles propositions par rapport aux objectifs initiaux :

- Le Fret ne rentre pas dans la réflexion et ne réintègre pas le fonctionnement intégré de l'entreprise ;
- Le projet Infra 2010 concernant les EVEN et les ELOG reste inchangé ;
- Les Ateliers Directeurs sont rattachés directement à la Direction du matériel ;
- Le maintien des restructurations concernant les Services Partagés RH, le rattachement des CMGA, des CAI, des PRI, de la SUGE ... aux entités nationales ;
- La création de 21 Etablissements Infra Circulation et la constitution d'une Direction Nationale Exploitation.

Les inflexions constatées par rapport au projet initial :

- Le critère unique de l'activité est abandonné au profit d'un triptyque « Activité, Métiers, Territoire » ;
- Les Unités Voyageurs (EEV, ECT, ET) restent en établissements distincts sous l'autorité des Directeurs de Région ;
- Les Ateliers de maintenance restent aussi sous l'autorité des DR ;
- La création d'un service sillon unique pour toutes les activités ;
- Un responsable unique pour la gestion des gares (VFE ou TER selon la gare), avec la vente et l'information voyageurs de tous les produits et partout ;
- La poursuite de la spécialisation des roulements mais avec le maintien de roulements mixtes voyageurs dans une proportion à définir selon les sites et les besoins en terme de mutualisations des moyens ;
- Le maintien des lignes métiers avec des prérogatives sur le recrutement, la formation, le contrôle des connaissances, la gestion prévisionnelle des emplois et des ressources ainsi que le contrôle du déroulement des parcours professionnels notamment pour la traction qui serait rattaché à la Direction des Opérations Industrielles. La direction des trains restant rattachée à VFE ;
- Concernant la Filière 27, le projet présenté prévoit la création d'une cellule au sein de la DRH. La DRH se présentant comme garante des mobilités professionnelles au sein de l'entreprise entre les branches et les métiers ;

La Direction entend donc maintenir un Directeur Régional de la SNCF dans chacune des régions politiques qui aura comme missions :

- ✓ De représenter la SNCF vis-à-vis des interlocuteurs externes ;
- ✓ De rassembler et de garantir les échanges entre les différentes composantes de la SNCF sur son territoire ;
- ✓ De prendre en charge la veille de sécurité ferroviaire et les retours d'expérience ;
- ✓ De présider le CER ;
- ✓ De diriger la ou les activités TER sur son territoire ;
- ✓ De représenter la SNCF sur des sujets généraux qui dépassent le simple périmètre des activités ou des branches (immobilier, solidarité, citoyenneté et responsabilité sociale de l'entreprise, etc.)

En terme de responsabilité hiérarchique, il couvre l'ensemble des entités voyageurs et celles concourant à leur production tels les ateliers de maintenance du matériel, il coordonne aussi les questions relatives à l'équilibre emploi/ ressources au niveau du bassin d'emploi.

La Direction des Ressources Humaines couvre toutes les branches et reste responsable de l'ensemble des éléments essentiels du contrat social entre les cheminots et la SNCF notamment le Statut.

En conclusion de cette rencontre, 4 points ont été actés :

-  Cette table ronde de synthèse n'est pas conclusive, un autre rendez vous est pris pour début mai la direction s'engageant à de nouvelles révisions du projet intégrant les interventions des 3 Organisations Syndicales présentes.
-  Une table Ronde se tiendra avant l'été sur la Production, elle devrait prendre en compte les propositions CGT déposées lors de la Table Ronde « Stratégie » du 16 Décembre 2008.
-  De nouvelles rencontres se dérouleront dans le cadre du dialogue social sur des questions spécifiques comme les EIC, l'évolution de l'Infra V, la question des Instances paritaires comme les CER.
-  Des propositions seront faites lors de la Table Ronde de mai sur l'ensemble des thèmes touchant au contrat social (parcours professionnels, droit opposable, conditions de mobilité, les évolutions de carrière et les examens de barrage, les conditions de travail, ...etc.)

Comme la CGT l'a souligné dans sa déclaration liminaire, il est évident que les mobilisations du 29 janvier, du 19 mars et le score obtenu par la CGT lors des élections professionnelles ont contraint la Direction à faire bouger le projet initial. Ces inflexions sont à mettre au profit de la lutte et de la mobilisation, mais elles restent limitées au niveau de l'ancrage revendicatif que nous avons construit dans l'entreprise.

Des modifications doivent encore être gagnées et des exigences satisfaites si nous voulons garantir l'unicité de l'entreprise publique et son caractère intégré.

Il en est ainsi de la réintégration du fret, de l'implantation territoriale, de la transversalité de la production avec l'unicité de la filière traction et le retour ou le maintien des EEX multi activités, des services transverses RH renforcés et de proximité et le maintien de la territorialité pour des services communs comme la SUGE, les prérogatives des lignes métiers. Des curseurs peuvent et doivent être déplacés de manière significative.

Nous sommes en capacité de faire la démonstration que par une mobilisation cohérente, construite à partir de contenus revendicatifs des lignes peuvent bouger.

La Délégation CGT a demandé à la direction de la SNCF de revoir sa copie et de revenir devant les organisations syndicales avec un projet remanié de façon substantielle, prenant en compte nos propositions alternatives, nos critiques et nos désaccords fondamentaux.

Sur nos interventions, les organisations syndicales présentes ont rallié certains de nos positionnements ce qui peut constituer des points d'appuis unitaires pour les mobilisations futures.

Les tables rondes à venir doivent être autant de rendez-vous revendicatifs sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, le statut et les facilités de circulation, pour l'entreprise publique et le service public dans toutes les composantes du transport ferroviaire.